

A3029909



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1. Le passeport est rigoureusement personnel et doit être signé de son titulaire. Il ne peut être prêté ni faire l'objet d'un envoi par la poste.
2. Il est interdit d'y effectuer aucun grattage ni aucune correction, rature, surcharge ou adjonction de mentions ou de feuillets supplémentaires. Toutes rectifications non opérées par l'autorité compétente pour sa délivrance ou son renouvellement entraînent la nullité du passeport.
3. En cas de perte ou de destruction du passeport, son titulaire doit en informer immédiatement le service qui l'a délivré ou à défaut, l'Autorité Administrative ou Consulaire compétente la plus proche.
4. Le titulaire doit, avant de se rendre à l'étranger, s'assurer des conditions d'entrée, de transit et de séjour dans les pays de destination.
5. Tout titulaire de passeport burkinabè qui se fixe à l'étranger doit se faire immatriculer au Consulat du Burkina Faso dans un délai maximum de trois mois après son arrivée dans la circonscription consulaire.
6. La demande de renouvellement d'un passeport expiré au cours d'un séjour à l'étranger est adressée à l'autorité compétente sous couvert du Consulat burkinabè le plus proche.



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BURKINA FASO

PASSEPORT
PASSPORT

Version 2018



Ce passeport contient 32 pages
This passport contains 32 pages

DOMICILE DU TITULAIRE / ADDRESS OF PASSPORT HOLDER

Pays / Country

Ville / City

Rue / Street

Boîte postale / P.O. Box

NOUVEAU DOMICILE / NEW ADDRESS

Pays / Country

Ville / City

Rue / Street

Boîte postale / P.O. Box

NOUVEAU DOMICILE / NEW ADDRESS

Pays / Country

Ville / City

Rue / Street

Boîte postale / P.O. Box



4

5